

Mars 2023

www.grazac31.net



## **EDITION SPECIALE :**

- **Coupure Internet**
- **« 1000 Cafés » ... à votre avis ?**
- **Aire de loisirs... les travaux ont commencé...Un City stade rajeuni...**
- **Les prochaines animations de nos associations, 12 mars, 2 avril, 9 et 10 avril..**
- **Vers l'extinction de l'éclairage public la nuit...**
- **Nettoyage de printemps... tous ensemble « Citoyens pour notre environnement »**  
...



# SOS 1000 cafés Assemblée générale le 24 Mars

Le but de cette association, est d'accompagner Elus et porteur de projet à la réouverture et au maintien de cafés multiservices dans des communes de moins de 3500 habitants, et qui n'ont plus de cafés ou risquent de le perdre. Le modèle, est celui d'un café multiservices les cafés restaurant proposeront une offre socle, à laquelle s'ajouteront des services adaptés aux besoins exprimés par les habitants.

Ci-dessous quelques détails du fonctionnement de l'association **SOS 1000 Cafés**



## En quoi cela consiste ?

### Être opérateur des cafés :

- Les établissements appartiennent à une tête de réseau, la SAS 1000 cafés. Ces établissements sont mis en gérance auprès d'un ou d'une gérante. Le gérant est exploitant d'un fond détenu par le réseau.
- La mise de départ, l'investissement initial est fait par cette SAS – l'investissement est très variable et se réalise au cas par cas – l'investissement est en moyenne de 20k€. Cette SAS est une structure de l'économie sociale et solidaire (ESS) : dotée d'une raison d'être et dont la gouvernance est assurée par les associations du groupe SOS.
- Des avances de trésorerie sont réalisées quand l'activité n'est pas suffisamment développée (ex : au démarrage de l'activité), notamment pour garantir le paiement de la rémunération de la gérance.

La clé de réussite de ces projets repose sur une mobilisation conjointe de l'ouverture dans la vie de l'établissement des 3 parties prenantes qui sont au service des habitants :

- **La mairie, les élus** jouent un rôle de facilitateur dans la construction du projet :
  - Proposer un local à un niveau de loyer modéré
  - Identifier les habitants qui souhaitent monter des projets compatibles dans le lieu « L'asso des amis du café »
- **L'équipe 1000 cafés** joue un rôle d'accompagnement au lancement et à l'exploitation d'investisseur et de mise en réseau (fournisseurs et entre gérants)
- **Le/la gérant.e** 1000 cafés est une personne qui développe son projet entrepreneurial en lien avec les besoins exprimés par les habitants. Il crée un lieu de rencontre et de services sur la commune.

Le porteur de projet est un **gérant mandataire social** d'une SARL : **un établissement du réseau 1000 cafés est mis en gérance auprès de lui/elle.**

Il est rémunéré par son mandat de gérant.e. Il n'est pas salarié.

Cependant, comme il est **gérant.e minoritaire** (il ne détient pas le fonds de commerce, il n'est pas indépendant), il est assimilé salarié au regard de l'**URSAF** (il est affilié au régime général de la sécurité sociale mais ne cotise pas au chômage).

Nous croyons à l'**équilibre économique** des structures en local ce qui permet que le gérant se rémunère par son activité en propre. Si l'activité ne le permet pas, des avances de trésorerie lui garantissent une rémunération stable.

Ci-joint dans ce journal, un questionnaire sur lequel, par vos réponses, vous pourrez émettre vos besoins et vos attentes, et également votre implication pour que ce projet fonctionne.

A retourner au plus tard **le 22 mars** à la Mairie

Nous vous proposons :

- **Assemblée publique**  
**vendredi 24 Mars à**  
**20h30 salle Noël**  
**MESPLES**

**Rappel :** Rendez vous samedi 18 mars 8h30 Parking de l'école pour le nettoyage de printemps

## Le city stade



La rénovation du city-stade, a commencé, et en une semaine, nos employés municipaux, Franck et Neil, ont remplacé tout le bardage bois, et ont fait un énorme nettoyage des bords internes du terrain, notamment toute l'herbe qui avait poussé, et qui gênait les joueurs. Vous pouvez voir les photos avant/après. Les filets vont être fixés solidement dans la foulée. Et, nous allons remplacer les filets de basket par des filets style chaînette en métal. Un grand merci à notre équipe d'employés, qui, par son professionnalisme, a fait réaliser à notre commune une économie de près de 8000€.



# Extinction de l'éclairage public la nuit

Vous avez pu le constater, ces 15 dernières années nous avons tout fait pour maîtriser tous les postes « fournisseurs » (opérateurs téléphonie & internet, électricité) et nous avons eu raison. Concernant l'électricité nous avons réalisé :

- L'amélioration énergétique de la salle « Noël Mesplés » (2012 puis 2022). Cela nous a permis des économies de 50% à chaque amélioration
- Eclairage public : Remplacement des candélabres à lampe « iodure de sodium » par des « LED »
- Projet d'un réseau de chaleur confié au SDEHG concernant l'école, la salle « Noël Mesplés » et logements

**Mais les dernières augmentations sont plus qu'exceptionnelles.** Les taux faramineux de + 260% pour la seule électricité (le KW passant de 0,15<sup>E</sup>/Kw à 0,39<sup>E</sup>/Kw...). Cela nous invite à passer à la vitesse supérieure **sauf à accepter l'augmentation des impôts.**

Dans un premier temps nous avons dénoncé les contrats sur lesquels nous pouvions revenir en tarifs « conventionnés », limitant ainsi la hausse à 15%. Malheureusement, les contrats de (+) de 36Kw ne sont pas concernés.

Avec ENEDIS, nous conventionnons pour redistribuer le surplus « photovoltaïque » de la salle polyvalente vers les bâtiments publics (école, mairie, diverses salles). Cette procédure est nouvelle et prend du temps.

Enfin il reste la solution d'agir sur **l'éclairage public.**

Nous avons donc, après étude économique confiée au SDEHG, engagé un programme sans délais, pour équiper toutes les lampes de « LED » en y couplant l'extinction de la lumière la nuit. Nous avons pensé l'extinction entre 0h30 et 5H30, quand presque plus personne ne circule. La pression finale sur la consommation en Kw de l'éclairage public atteindrait ainsi moins 80% une fois ces deux dernières actions cumulées.

**Aujourd'hui, les raisons économiques nous poussent à précipiter la perspective d'une extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.**

Or, cette solution est en débat aux conseils municipaux depuis plus de 10 ans, et bien plus depuis le début de ce dernier. Ce n'est pas qu'un « effet de mode » ou une certaine lubie. Si plus de 30% des collectivités ont déjà fait le pas, c'est qu'il y a urgence.

**Urgence** « écologique » pour la préservation de la faune et plus particulièrement la préservation des insectes dont 70% ont déjà disparu. Leur disparition c'est la nourriture principale des oiseaux qui disparaît. Ce déséquilibre s'ajoute aux déséquilibres écologiques d'ampleur dont le réchauffement climatique résulte et que plus personne ne peut nier. Alors, même si minime serait la portée de notre action, ne vaut-elle pas « le coup » d'être menée ?

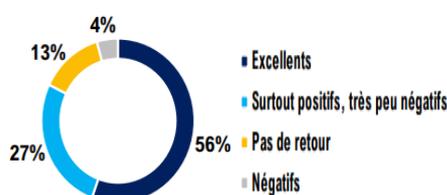
**98%** des communes ayant instauré une extinction de l'éclairage public en cœur de nuit n'ont constaté aucun problème de sécurité publique depuis. Pour certaines d'entre elles, les services de gendarmerie ont confirmé qu'il n'y avait eu aucune incidence sur les statistiques liées à la sécurité.

**2%** des communes ont rencontré des difficultés de sécurité publique au niveau des grands axes de circulation.

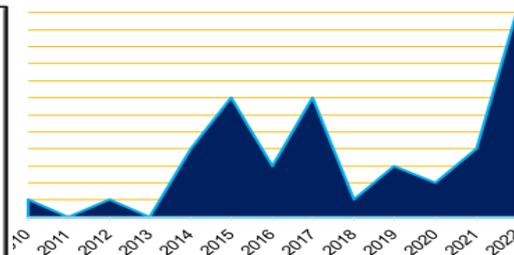
**83%** des communes ayant instauré une extinction de l'éclairage public en cœur de nuit témoignent avoir reçu des retours positifs de la part des habitants qui se disent satisfaits par cette action en faveur de la préservation de l'environnement et des économies d'énergie et de budget.

Les retours négatifs portent sur le sentiment d'insécurité ressenti par quelques habitants suite à l'extinction, notamment les personnes isolées et les plus âgées.

Quels sont les retours des habitants des secteurs concernés



**Les premières instaurations de coupure de l'éclairage en cœur de nuit datent de plus de 10 ans.**  
Face aux enjeux écologiques et économiques, de plus en plus de communes se lancent aujourd'hui dans l'extinction en cœur de nuit.



## COUPURE INTERNET le 1<sup>er</sup> mars



Le mercredi 1<sup>er</sup> Mars un incident est survenu sur un des poteaux supports des réseaux Télécom au niveau du Martelet. Cela a entraîné en cascade la rupture des poteaux en amont et aval dont celui du lavoir. De fait sur une grande partie du village, vous êtes nombreux à ne plus avoir d'accès aux services téléphoniques et Internet (ADSL et Fibre). Actuellement, tout est mis en œuvre par tous les services (CD31, Orange...) pour réparer au plus vite cette situation. Nous nous excusons pour ces désagréments.

## Prochaines animations de nos associations

LES FOLIES CHAMPÊTRES

PRÉSENTENT

L'OPÉRETTE

à

GRAZAC

« SHOW LÀ-HAUT »

Salle Noël Mesplés

12 MARS 2023

15 H

Entrée : 8€

D'après l'opérette « là-haut » de Maurice Yvain

[www.folieschampetres.fr](http://www.folieschampetres.fr)

Organisé par l'association  
**FAKANY**  
ESPOIR & VIE

**Fête**  
des  
*Plantes*  
et de *l'Artisanat*

**GRAZAC**  
PLACE DU VILLAGE - 31190  
**02 AVRIL 10H-17H**

ENTRÉE GRATUITE Vente de plantes et créations artisanales  
Spécialités culinaires malgaches à emporter

Pour faire un don, scannez le QR Code

FAKANY ESPOIR & VIE

07 82 44 84 38  
fakanyev31@gmail.com  
Fakany Espoir & Vie  
Fakany\_31

Et aussi le week-end de Pâques organisé par le Comité des Fêtes,

le dimanche 9 avril, un **Espace Game géant**

avec « **Jeux10ouï** » et l'**omelette** de Pâques.

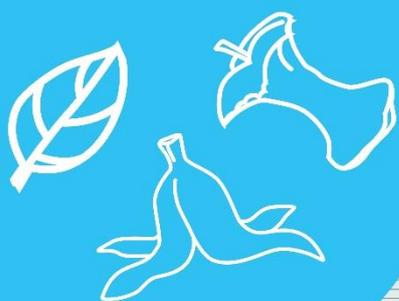
Le lundi 10 avril, un concours de **Pétanque**, inscription à partir de 13h





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BASSIN AUTERIVAIN  
Haut-Garonnais

Samedi  
**18 mars**  
A partir de 8h30



Edition 2023

# Nettoyage de printemps

x**2** RDV  
conviviaux

**Au départ : Auterive**



Petit-déjeuner  
à Auterive, parking de la CCBA

**A l'arrivée : Grépiac**



Déjeuner  
à Grépiac, salle des fêtes l'Amassada

\* Inscription obligatoire avant le mercredi 15 mars

**05 61 50 99 00**

Ami.s.es

Grazacoises

et Grazacois,

nous vous donnons RDV sur le  
parking de l'école à 8h30.

Inscrivez vous à la Mairie avant le  
15 mars . 05 61 08 42 39

Nous partirons en covoiturage à  
Auterive pour le petit déjeuner,  
et pour ceux qui le souhaitent  
s'inscrire au repas de midi... qui  
sera servi à Grépiac.

**Merci d'apporter :**



Gilet



Gants



Bottes



Assiette et couverts



Gourde